

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU 29 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf avril à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MME CARRON Nelly – M CRIONAY Joël – M DEBRUN Yannick – M DUFRENE Dave – M DUPERRIER Thomas – M GRANGE François – MME PETIT Sylvie – M BOUQUAND Guy – MME CHARNAY Michèle - MME GUILHEM Sandrine – MME GOUJAT Christine – M CODIS Gille – M HERNOUT Franck

Absent excusé : M VILLAIN René (pouvoir à M DUPERRIER Thomas)

Absente : MME GUIGNIER Nadia

Secrétaire de séance : M CODIS Gille

Date de convocation : 22 avril 2021

Validation du compte-rendu du 25 mars 2021.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES

Modification des statuts/Transfert de compétence mobilité

La Loi d'orientation des mobilités prévoit la couverture intégrale du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité. Elle a notamment pour objectif l'exercice effectif de la compétence mobilité à la « bonne échelle » territoriale.

Considérant le contexte de création à venir de l'établissement public local qui associera notamment, et à titre obligatoire, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, cet établissement étant doté d'une mission d'autorité organisatrice des services de transport public de personnes réguliers et à la demande, des services de transport scolaire, et étant amené à se voir ainsi transférer à la date de sa création les services de transports préalablement organisés par les communes. Le conseil municipal, décide d'émettre un avis favorable à la modification des statuts proposée par le conseil communautaire et de transférer sa compétence en matière de mobilité à la communauté de communes afin que celle-ci devienne autorité organisatrice de la mobilité, conformément à l'article L.1231-1 du code des transports.

Adopté à l'unanimité.

Bureau des Maires du 14 avril 2021

Points sur les sujets abordés (centre de vaccination, présentation FFRP...).

Retour sur commissions

Réunion du 15 avril 2021 et informations par M Crionay sur le PCAET.

Plantation de haies, consignes gestion des poubelles ordures ménagères.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)

Visite trimestrielle programmée le 16 juin 2021.

Syndicat Intercommunal Eaux du Val d'Oingt (SIEVO)

Comité Syndical du 08 avril 2021

Informations de M Crionay sur les questions mises à l'ordre du jour de ce Comité.

Point sur les travaux de remplacement de la colonne d'eau au lieu-dit « La Cantine ». Projection du chantier.

Remarque de M Codis sur les branchements présents en plomb (deux sur le lieudit « La Cantine »).
Information sur la fiscalité sur l'eau transmise par l'Agence de l'Eau.
Remplacement du poteau incendie n° 16 situé « Fond de Boudy » pour un montant TTC de 1 883.35 €.

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières (SMAPS)

Prochain comité le 21/05/2021.

Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC)

Informations sur la réunion du 29 avril 2021 sur le déploiement de la fibre. La commercialisation des contrats ne sera effective qu'à partir du 26 mai 2021. Une information sera faite aux habitants par le biais de la gazette papier distribué la semaine du 25/05. Seuls les opérateurs SFR et ORANGE sont habilités à commercialiser la fibre pour le moment.

Syndicat Jean Borel

Informations de M Bouquand sur le conseil d'administration qui s'est déroulé à Frontenas le 13 avril 2021.

VOIRIE

Aménagement sécurisé de l'école

Monsieur le Maire rappelle le contexte de ce projet.

Monsieur Debrun effectue une présentation du projet qui comporte un rétrécissement de chaussée à trois mètres de largeur et sa matérialisation par une résine rouge. Le sens de priorité sera donné aux véhicules descendants compte-tenu de la visibilité et un élargissement des trottoirs est prévu afin d'assurer la sécurité des piétons et d'intégrer l'accessibilité. Un dépôt minute devant le transformateur est prévu ainsi que l'aménagement d'une rampe.

Projection des différents scénarii.

Point sur la gestion du stationnement et l'aménagement des parkings

Monsieur le Maire propose de matérialiser cette zone 30 par un panneau ce qui implique la prise d'un arrêté de police du maire.

Il s'agit également de coordonner le chantier avec la fin du chantier de voirie du lotissement « Les Pierres Dorées » qui débutera mi-juin.

Projet de l'estimatif financier. Une convention de mandat est à prévoir pour le budget financier avec la Communauté de Communes et la commune.

Ce dossier a fait l'objet, l'an passé, d'une demande de dotation dans le cadre des amendes de police.

Fleurissement

Le monument aux morts a été fleuri le vendredi 23 avril. Remerciements de Mr le maire des personnes dévouées.

Organisation avec l'école pour la suite (jeudi 20/05 après-midi) et les élus (22/05). M Crionay se charge de ce dossier.

BATIMENTS COMMUNAUX

Réhabilitation bâtiment Mège en cantine scolaire et logements

Le permis de construire a été déposé en date du 14 avril 2021 pour la réhabilitation du bâtiment. Informations sur le sondage géotechnique qui est positif (ne nécessite pas de renforcement pour la création des dalles) et précisions sur l'aménagement de la cuisine.

La prochaine réunion concernant la phase APD est fixée au jeudi 06 mai 2021.

Interventions diverses

Intervention SICLI, mise en place de deux cavurnes supplémentaires au cimetière.

Travaux école : le muret du portail de l'école élémentaire a été repris par l'entreprise LAVIEILLE pendant les vacances scolaires de printemps.

URBANISME

Point sur les autorisations d'urbanisme délivrées et en cours.

Contentieux urbanisme

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancée de la procédure concernant l'aménagement illégal d'un terrain en bordure de la Route Départementale 338.

L'audience pénale se déroulera le mardi 11 mai 2021 à 8h30.

FINANCES

Amendes de police – Exercice 2021

Dans le cadre du projet de réhabilitation cantine et logements, il est nécessaire, dans un premier temps, de sécuriser les abords de ce bâtiment pour l'accès des enfants et de créer un cheminement piéton qui les amène depuis l'école, plus au nord, à ce nouveau service.

D'autre part, la création de 3 logements contraint la commune de créer de nouvelles places de stationnement dédiées aux logements.

Montant du cheminement piétons HT 11 836.67 €

Montant du prolongement du parking de la mairie HT 7 296.60 €

Le conseil municipal autorise M le Maire à déposer un dossier dans le cadre des amendes de police pour les travaux cités ci-dessus.

Informations diverses

Vente des claustres (111 €), paiement en ligne factures cantine mis en place.

PERSONNEL ET ORGANISATION MUNICIPALE

Rappel sur l'adaptation du temps de travail des agents de l'école sur la période de fermeture de l'école (autorisation spéciale d'absence).

Une modification horaire a eu lieu pour deux agents à compter du 26/04/2021 pour un essai jusqu'à la fin d'année scolaire.

Commémorations du 8 mai

Point sur l'organisation particulière cette année du fait encore une fois du contexte sanitaire.

Informations diverses

M le Maire informe le conseil municipal de la présence d'une stagiaire à compter du 03 mai, donne des informations sur les élections départementales et régionales (20 et 27 juin).

Fermeture de la mairie le 14 mai 2021.

ECOLE ET TEMPS PERISCOLAIRE

Perspective de réorganisation des locaux pour la rentrée 2021.

Point sur la fermeture liée au contexte sanitaire et réouverture (pas de date de réouverture de la piscine). Nouveau protocole de fermeture des classes.

COMMUNICATION

Panneau de communication – L'emplacement est validé, le choix du contenu du panneau et le devis de fabrication validé.

Gazette d'informations - Distribution fin mai.

Focus conseil municipal – aménagement sécurisé de l'école, fleurissement et commémorations.

TOURISME

Informations sur un article paru sur le coq de l'église dans une revue spécialisée.

INFORMATIONS DIVERSES

Présence du moustique tigre dans le Rhône

Le moustique tigre est implanté sur le territoire du Rhône depuis 2013 et ne cesse de s'étendre. Depuis cette date le Rhône est classé par arrêté interministériel en niveau albopictus 1 du Plan anti-dissémination du chikungunia et de la dengue (moustique implanté et actif), l'Aedes étant un vecteur potentiel de ces arboviroses et également du virus Zika.

Ce classement a pour conséquence de mettre à la charge du Département, responsable de la lutte contre les moustiques sur son territoire, les mesures de contrôle et de régulation de la population de cette espèce vectrice, ainsi que l'information aux populations en ce qui concerne la lutte contre ce moustique.

La commune fait partie du périmètre des communes colonisées par le moustique tigre ou adjacente à ce périmètre.

A.D.M.R. Theizé

L'ADMR est un réseau associatif (loi 1901, à but non lucratif) de services à la personne. L'association intervient auprès des personnes et des familles, de la naissance à la fin de vie, et couvrent tous les champs des services à la personne : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé. La commune de Frontenas bénéficie de ce service via l'ADMR de Theizé qui rencontre des problèmes de recrutement de bénévoles au sein du bureau pour venir épauler l'équipe en place. Mme Debise, membre du CCAS est nommée référente auprès de cette association.

Retour de Mme Goujat sur le conseil d'administration du 28 avril 2021.

Point sanitaire sur le confinement dans le Département du Rhône.

Alerte sécheresse (niveau 1 pour une partie du Rhône)

QUESTIONS DIVERSES

Informations de Mme Goujat sur l'avancée du projet boîte à livres. M Codis interviendra pour la création d'un film de présentation.

Demande de M Codis sur les résultats du radar pédagogique. En attente.

Remarques de Mme Charnay sur l'entretien des bacs à fleurs du parking de la mairie.

Prochain conseil municipal : le jeudi 27 mai 2021 à 19 heures.

Le Maire :

T. DUPERRIER

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Frontenas, Rhône. The stamp contains the text 'FRONTENAS * RHÔNE' and 'MAIRIE DE'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'T. Duperrier'.